



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 18 mars 2021 — N° 170**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis**

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Jordane Masson pour son engagement bénévole et communautaire.

---

Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de souligner le travail du YMCA de Notre-Dame-de-Grâce.

---

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner le développement du projet touristique d'Alo Richelieu Coop de solidarité.

---

Mme Labrie (Sherbrooke) fait une déclaration afin de rendre hommage aux victimes de la COVID-19 ainsi qu'aux travailleurs essentiels pour leurs efforts pendant la pandémie.

---

Mme Guillemette (Roberval) fait une déclaration afin de féliciter M. Martin Gaudreault, médaillé d'argent au concours du Prix international des professionnels de l'art.

**18 mars 2021**

---

Mme Fournier (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de saluer le travail de l'équipe de la station de radio communautaire FM 103,3 de Longueuil.

---

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Claude Hernande pour son engagement bénévole, social et communautaire.

---

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner la fin des activités du Fonds Patrick-Beaudry.

---

M. Fortin (Pontiac) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Pauline Foran pour sa contribution à la communauté d'Aylmer.

---

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de rendre hommage aux agricultrices du Québec.

---

À 9 h 52, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 02.

---

18 mars 2021

---

Moment de recueillement

### **Dépôts de pétitions**

M. Fortin, leader de l'opposition officielle, au nom de Mme Melançon (Verdun), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 665 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le renforcement des normes en vigueur dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 2375-20210318)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Motions sans préavis**

Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec Mme Melançon (Verdun), présente une motion concernant les projets du groupe GNL-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Roy (Bonaventure), conjointement avec M. Rousselle (Vimont), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant les producteurs acéricoles du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

18 mars 2021

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Proulx, ministre du Tourisme, conjointement avec Mme Melançon (Verdun), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Tardif (Rivière-du-Loup-Témiscouata), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne que le tourisme responsable et durable représente le tourisme de l'avenir à l'échelle planétaire;

QU'elle reconnaisse que la crise sanitaire que nous vivons actuellement peut servir de tremplin vers une relance touristique forte qui tient davantage compte de l'environnement et des communautés;

QU'elle rappelle que nos richesses naturelles et locales, nos communautés engagées et notre expertise peuvent répondre aux nouveaux besoins d'une clientèle désireuse de vivre des expériences plus humaines tout en minimisant son empreinte écologique;

QU'elle mentionne qu'il faut favoriser la pérennité et la compétitivité de notre destination, donner les moyens aux entreprises et aux communautés d'accélérer le virage vers de nouvelles pratiques, au bénéfice de tous les Québécois;

QU'enfin, elle réitère que le Québec a tout ce qu'il faut pour renforcer sa position comme l'un des chefs de file mondiaux privilégiant le tourisme responsable et durable.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 9 mars 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 874 en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

18 mars 2021

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre (Acadie), conjointement avec Mme Girault, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Mme Ghazal (Mercier), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. Tardif (Rivière-du-Loup–Témiscouata), propose :

QUE l'Assemblée nationale dénonce avec vigueur la publication de la firme de consultants en immigration MDC Canada qui suggère que la présence de la langue française au pays est un aspect négatif de la vie au Canada;

QU'elle rappelle que la langue française est une force d'attraction indéniable pour le Québec et le Canada;

QU'elle souligne notamment que la Ville de Montréal, comme seule métropole francophone d'Amérique du Nord, attire de nombreux étudiants internationaux et des entreprises qui veulent profiter du fait français sur le continent américain;

QU'elle rappelle, à l'aube de la Journée internationale de la Francophonie, qui se tiendra le 20 mars, que la langue française est une richesse exceptionnelle pour le Québec et le Canada.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 9 mars 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 875 en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

---

18 mars 2021

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des relations avec les citoyens, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 79, Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques le mardi 30 mars 2021, de 9 h 30 à 11 h 25, après les affaires courantes jusqu'à 19 heures, le mercredi 31 mars 2021 de 16 h 50 à 18 h 30 ainsi que le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021, après les affaires courantes, vers 11 h 15, jusqu'à 12 h55 et de 14 heures à 16 h 35;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador  
Mme Michèle Audette, commissaire de rapport d'enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues ou assassinées  
Nation naskapie de Kawawachikamach  
Conseil de la nation Atikamekw  
Grand Conseil des Cris  
Société Makivik  
Regroupement des familles AWACAK  
Unité québécoise de liaison et d'information aux familles  
Conseil de bande de la communauté innue de Pakuashipi  
Protectrice du citoyen  
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador  
Femmes autochtones du Québec  
Mme Linda See, directrice de la protection de la jeunesse du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 minute au deuxième groupe d'opposition et 1 minute au troisième groupe d'opposition;

**18 mars 2021**

---

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 11 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 55 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 2 minutes 55 secondes pour le troisième groupe d'opposition;

QUE les témoins auditionnés puissent l'être par visioconférence;

QU'une suspension de 10 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE le ministre responsable des Affaires autochtones soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 9 mars 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **876** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 84, Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement;

**18 mars 2021**

---

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 85, Loi visant à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la fonction publique et d'autres dispositions.

M. le président donne les avis suivants :

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition ;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de pétitions ;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du Curateur public en suivi sur le chapitre 6 du rapport de novembre 2019 du Vérificateur général du Québec intitulé Protection des personnes incapables sous régime public; puis en séance publique afin de procéder à l'audition; enfin, en séance de travail afin de déterminer les observations, les conclusions ou les recommandations de la Commission à la suite de cette audition;
- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative;

18 mars 2021

---

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. le président informe l'Assemblée que, le vendredi 26 mars 2021, M. Marissal (Rosemont) s'adressera à M. Girard, ministre des Finances, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'absence de vision dans le budget 2021-2022 du gouvernement caquiste ».

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Crédits budgétaires**

#### *Crédits supplémentaires*

Conformément à l'ordre adopté le 16 mars 2021, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier les crédits supplémentaires de mars 2021 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021.

À 11 h 02, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 11 h 21.

---

18 mars 2021

---

*Étude en commission plénière*

La commission plénière entreprend l'étude des crédits supplémentaires de mars 2021 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021.

À 12 h 25, Mme Gaudreault, présidente de la commission plénière, suspend les travaux quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 12 h 29.

\_\_\_\_\_

À 12 h 29, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 16 mars 2021, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

\_\_\_\_\_

**Débats de fin de séance**

À 13 h 03, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 9 mars 2021, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Tanguay (LaFontaine) à Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, portant sur le sujet suivant : « La situation éthique du ministre de l'Économie et de l'Innovation »;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) à Mme Proulx, ministre du Tourisme, portant sur le sujet suivant : « Les offres d'emplois discriminatoires du CISSS de Lanaudière ».

**18 mars 2021**

---

À 13 h 28, conformément à l'ordre adopté le 16 mars 2021 Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 14 h 15.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 14 h 17.

\_\_\_\_\_

### **Crédits budgétaires**

#### *Crédits supplémentaires*

Conformément à l'ordre adopté le 16 mars 2021, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier les crédits supplémentaires de mars 2021 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021.

#### *Étude en commission plénière*

La commission plénière poursuit l'étude des crédits supplémentaires de mars 2021 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021.

À 15 h 19, Mme Soucy, présidente de la commission plénière, suspend les travaux quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 15 h 31.

\_\_\_\_\_

**18 mars 2021**

---

La commission plénière poursuit l'étude des crédits supplémentaires de mars 2021 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021.

---

M. Provençal (Beauce-Nord), membre de la commission plénière, fait rapport à l'Assemblée que la commission n'a pas fini de délibérer sur les crédits supplémentaires de mars 2021 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021.

---

À 16 h 37, conformément à l'ordre adopté le 16 mars 2021, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 23 mars 2021, à 10 heures.

*Le Président*

**FRANÇOIS PARADIS**

18 mars 2021

**ANNEXE**  
**Votes par appel nominal**

Sur la motion de Mme Proulx, ministre du Tourisme, conjointement avec Mme Melançon (Verdun), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Tardif (Rivière-du-Loup-Témiscouata) :

**(Vote n° 874)**  
**POUR - 119**

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (IND)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	(Chapleau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Groncin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thouin (CAQ)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellet (PQ)	Weil (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellette (IND)	Zanetti (QS)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Perry Melançon (PQ)	
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
		(Côte-du-Sud)	

**18 mars 2021**

---

Sur la motion de Mme St-Pierre (Acadie), conjointement avec Mme Girault, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Mme Ghazal (Mercier), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. Tardif (Rivière-du-Loup-Témiscouata) :

**(Vote n° 875)**

*(Identique au vote n° 874)*

---

Sur la motion de M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement :

**(Vote n° 876)**

*(Identique au vote n° 874)*

---